

Avis adopté

Séance plénière du 14 avril 2026

« Crises sanitaires : prévenir, anticiper, coordonner »

Déclaration du groupe des groupes des Organisations Étudiantes et Mouvements de Jeunesse et Alternatives Sociales et Ecologiques

Qui aurait cru qu'un virus puisse aussi rapidement tout faire basculer ? Nous l'avons connu en 2020, nous l'avons vécu précédemment et y serons très certainement confrontés de nouveau à l'avenir. Une épidémie a le pouvoir de faire basculer notre société dans un monde dystopique digne des plus grandes sciences-fictions.

Au-delà du caractère exceptionnel de la situation, des crises telles que celle que nous avons vécu avec la Covid-19 nous rappellent que les enjeux de santé publique dépassent les seules questions sanitaires et médicales. Elles peuvent déstabiliser nos gouvernances démocratiques, renforcer les inégalités déjà criantes et aggraver des crises et des problématiques préexistantes.

Les nombreux confinements liés au Covid-19 ont eu des effets délétères pour la santé mentale et les conditions de vie des enfants et des jeunes. Néanmoins, ceux-ci ne sont pas arrivés avec la crise sanitaire et ne font que s'aggraver et exploser depuis, traduisant davantage l'absence de politique coordonnée, structurée et durable à même d'absorber les chocs, que les seuls effets du choc lui-même.

L'avis discuté aujourd'hui vient ainsi poser un diagnostic et des pistes de réponses importantes pour gagner en résilience face à la multiplication des risques de crises sanitaires. Les nombreuses auditions nous ont apporté des éclairages précieux, permettant de saisir la complexité des problématiques posées et de tirer des leçons collectives et systémiques de situations individuelles parfois chargées en émotions.

Trois points nous semblent particulièrement essentiels :

- Tout d'abord, la prévention ne pourra être efficace qu'en agissant de manière globale et cohérente sur une pluralité de déterminants. Et c'est en incluant les publics les plus fragiles que nous serons à même de prendre en compte les besoins de toutes et tous. Prévenir et anticiper doit par ailleurs s'accompagner d'une démarche d'éducation.

- Ensuite, les acteurs de terrain et les personnes concernées doivent pouvoir être associés aux prises de décision. La démocratie en santé est un outil d'efficacité, de légitimité et de confiance, tant pour assurer une gestion de crise cohérente et coordonnée que pour préserver les droits fondamentaux. Pour les groupes des Organisations Étudiantes et Mouvements de Jeunesse et Alternatives Sociales et Ecologiques, les mesures de restriction des libertés doivent rester une exception, être limitées dans le temps et faire l'objet d'un contrôle démocratique.

- Enfin, la confiance repose d'abord sur la transparence. Les actions de lobby et de plaidoyer doivent être rendues transparentes et accessibles à toutes et à tous afin de restaurer la confiance des citoyennes et des citoyens dans l'expertise scientifique. Plus largement, une communication claire, transparente et fiable est indispensable à la confiance dans la gestion de crise et à l'adhésion collective aux mesures sanitaires. D'autres pays ont d'ailleurs montré que des approches plus horizontales, fondées sur l'écoute et l'empathie, permettent une appropriation tout aussi efficace, voire meilleure, des informations et des règles sanitaires. La gestion de crise n'a pas besoin de s'inscrire dans une mise en scène héroïque ou de réactiver des imaginaires martiaux pour être efficace.

Par ailleurs, nos groupes tiennent à rappeler l'importance de donner aux secteurs du soin, de l'accompagnement social et médico-social les moyens financiers et humains nécessaires pour répondre durablement aux besoins et aux crises.

Nous souhaitons néanmoins exprimer le regret que le CESE ne se prononce pas clairement en faveur de la conditionnalité et d'un ciblage précis du crédit d'impôt recherche, comme cela aurait pu être proposé dans la préconisation n°4 de cet avis.

Malgré cette réserve, au regard de la qualité du diagnostic réalisé et du fait que nous partageons l'essentiel des préconisations formulées, **nous avons voté Pour.**

Nous avons remercié les rapporteur.es, l'ensemble de la commission et l'administration pour ce travail éclairant et pour la bonne réception de nos amendements.